

BRUXELLES - LOUVAIN-LA-NEUVE, CARNET DE ROUTE, SEIZE SITES D'HABITATS GROUPES SOLIDAIRES, POUR TROIS JOURS DE VISITE

Conseils pour reconduire le circuit :

- Prévoir un temps de découverte plus long : 4 à 5 jours de visites seraient souhaitables, si on veut se donner le temps de parcourir le "large spectre" de la richesse du panorama des différents modes d'habitat participatif, dans toutes ses composantes.
- Prévoir des temps d'arrêt et de "respiration" entre les visites, de façon à permettre de "digérer" et d'assimiler le très important bagage novateur (sur le plan de la conception de l'habitat) qui se présente aux visiteurs.
- Prévoir une heure de "feed back" et d'analyse inter-groupes de manière à permettre aux groupes d'étudiants -lesquels, au départ, ne se connaissent pas – de développer des envies de dialogue et des outils de communication entre eux, au-delà de la barrière de la langue, et d'échanger leurs points de vues – parfois très variés – sur le "matériau sociologique" qu'ils ont eu à découvrir; par conséquent, il semble important que, au moins 1 heure en avant-soirée soit consacrée à la possibilité de tels échanges.

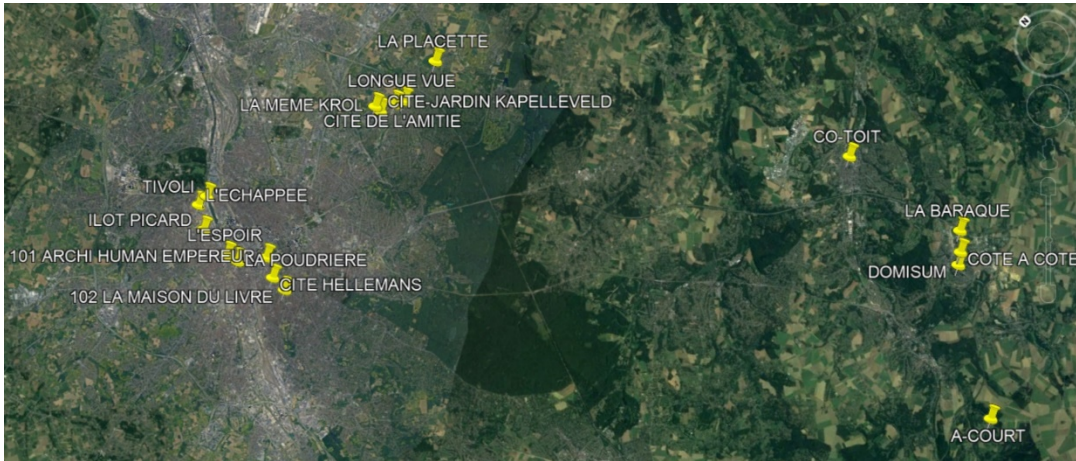
- ●
- La réalisation « au pas de course » dans les trois jours de visites de ces
- 16 opérations groupées solidaires exemplaires, de conceptions à la fois riches et complémentaires dans Bruxelles, Louvain-La-Neuve et alentour, a permis d'éveiller l'intérêt des participants à la découverte de modes d'habitation très différents, et de mettre en perspective ce que pourrait être « l'habiter ensemble autrement » que vise le projet Coopér'actif dans son ensemble.

Ce tour d'horizon très complet des dynamiques participatives et sociales d'habitat observées in situ, en présence d'acteurs responsables et d'habitants concernés, n'aurait pas pu se dérouler correctement dans le peu de temps imparti sans la grande connaissance locale de ce mouvement social dans la région bruxelloise et le talent d'organisation d'un expert autochtone en habitat participatif et solidaire (Thierry de Bie, Chargé de mission à H&P).

Ce programme pertinent de visites a constitué un jalon important pour les autres activités et productions du projet, dont la conception méthodologique en cours de l'itinéraire culturel de l'habitat participatif projeté, menée à l'échelle européenne, avec la programmation d'autres cibles singulières qu'il s'agit de mettre en réseau.



ITINÉRAIRE PROPOSÉ



- 1ère étape : Quartiers du Centre et de l'Est de Bruxelles
CITÉ SOCIALE "HELLEMANS" / "LA MÉMÉ", CITÉ UNIVERSITAIRE D'ÉTUDIANTS EN MÉDECINE, DE LUCIEN KROLL / LA CITÉ-JARDIN KAPPELVELD A WOLUWE-SAINT-LAMBERT / LA "CITÉ DE L'AMITIÉ" A WOLUWE-SAINT-PIERRE / PROJET LONGUE VUE / HABITAT GROUPÉ "LA PLACETTE" (WEZEMBEEK-OPPEM)
- 2ème étape : Quartiers populaires de Molenbeek et Laeken
COMMUNAUTÉ "LA POUDRIÈRE" (QUARTIER DU CANAL) / ENSEMBLE D'APPARTEMENTS PASSIFS "L'ESPOIR" (MOLENBEEK) / OPERATION "ILÔT PICARD" – SOCIÉTÉ URBAIN (MOLENBEEK) / ÉCOQUARTIER "TIVOLI" – SOCIÉTÉ PARBAM AVEC CITYDEV.BRUSSELS (LAEKEN) / PROJET "L'ÉCHAPPÉE"
- 3ème étape : Projets à Louvain-la-Neuve et ses environs
HABITAT GROUPÉ EN AUTOPROMOTION (LAEKEN) / PROJET "DOMISUM" – HABITAT SOLIDAIRE POUR PERSONNES A HANDICAP MENTAL / PROJET "CO-TOIT" – HABITAT SOLIDAIRE POUR JEUNES EN DIFFICULTÉ (WAVRE / PROJET "A-COURT" – HABITAT SOLIDAIRE POUR JEUNES EN RECHERCHE D'EMPLOI (COURT-SAINT-ETIENNE) / HABITAT SOLIDAIRE POUR JEUNES CÉRÉBROLÉSÉS (LLN) / PROJET "CÔTE-à-CÔTE" - "LE QUARTIER DE LA BARAQUE" / HABITAT LÉGER CONVIVIAL (LLN)
- ++ Bonus : LES REFUGES DE LUC SCHUITEN, Bruxelles
LA MAISON DU LIVRE, Bruxelles





CITÉ SOCIALE « HELLEMANS »

Ville : Bruxelles, Belgique

Quartiers du Centre et de l'Est de Bruxelles/ Construction années 1906-1912 / Architecte Ernest Hellemans, 1859

- 1925 / 272 logements répartis en 7 barres, largement éclairées et desservies par de larges allées piétonnes. Dans la même logique, chaque palier ne dessert que 2 logements, et ceci afin d'éviter la promiscuité.

Première opération importante à Bruxelles "d'assainissement" d'un quartier réputé insalubre à la fin du XIX^e s., combinée à la construction d'un ensemble de logements pour les "classes laborieuses" qui travaillaient dans les usines voisines (aujourd'hui disparues) : total de 272 appartements répartis dans 7 ensembles d'immeubles parallèles à 4 étages.

Ce sont donc les premiers "logements sociaux" qui permirent à des ouvriers de bénéficier de logements en appartements comportant plus d'une pièce à vivre (jusqu'à 3 chambres dans certains appartements), comprenant en outre, une terrasse, au moins une fenêtre par pièce de vie, une cuisine, une "salle d'eau" (buanderie,) : lutte contre l'insalubrité, la promiscuité...

Architecture de type "caserne militaire" combinée avec des éléments d'art nouveau.

Organisation de type communautaire de la vie dans la Cité (tâches d'entretien des espaces communautaires organisées en commun), permettant ainsi un "contrôle social" effectif, la surveillance des enfants, le lavage du linge en commun : vision "paternaliste" du patron d'entreprise qui "sélectionne" drastiquement les "ouvriers méritants".

Particularité : un large passage sous voûte dans l'axe central des immeubles, permettant de relier les cours de chacun.



LA MÉMÉ KROLL

Ville : Woluwe-Saint-Lambert, Faculté de Médecine UCL - Saint-Luc, Belgique

Ensemble de logements pour étudiants / Construction 1970-1972/ Architecte Lucien Kroll,

Dans la foulée de Mai '68, des architectes "contestataires", issus de l'Ecole d'architecture La Cambre, parmi lesquels Lucien Kroll, rassemblés autour des comités de quartiers et de l'ARAU, remettent en question le modèle de "production standardisée de briques" et posent des questions quant à l'utilisation des logements par leurs futurs occupants, ainsi que les liens à (re)tisser avec le voisinage, le quartier, les équipements et espaces publics.

La volonté de Kroll est de pousser le processus participatif à son maximum, en associant étroitement les futurs occupants – dans ce cas, des étudiants – à la conception de leur logement : détermination des limites de chaque pièce, discussion sur les circulations internes, choix des ouvertures de portes et fenêtres, des matériaux, de l'éclairage.

Les façades du bâtiment elles-mêmes dépendent des choix des occupants (balcons ou pas) et donnent l'impression d'une "ruche alvéolaire" à laquelle on a ajouté des éléments nouveaux en fonction de l'arrivée de nouveaux occupants.

La volonté idéologique est de revenir à une architecture "à taille humaine", et de rompre résolument avec la standardisation déshumanisante de l'architecture.

<https://www.bozar.be/en/activities/115021-the-genius-of-la-meme>



LA CITÉ-JARDIN KAPPELVELD

Ville : Woluwe-Saint-Lambert, Belgique

Construction : 1923 – 1926 / Urbaniste Louis Van der Swaelmen, 1882 – 1929 / Architectes H. Hoste & A. Pompe

Développé en Angleterre au 19^{ème} siècle, le concept de Cité-jardin a aussi connu son heure de gloire dans les environs de Bruxelles, ultérieurement (à la fin de la 1^{ère} guerre mondiale).

Face aux destructions importantes causées par la guerre, les considérations sociales croissantes face à la situation misérable de la classe ouvrière, couplées avec le succès grandissant du socialisme (Parti Ouvrier Belge), ont poussé les premiers urbanistes à imaginer des cités “au bon air”, à la périphérie bruxelloise, loin du centre-ville considéré comme

insalubre et surpeuplé.

La création de la Société des Habitations à Bon Marché (ancêtre de l’actuel logement social), en 1922, va permettre d’apporter les crédits financiers à ces beaux rêves.

L’urbanisme du quartier, en “patte d’oie”, oriente chacune des rues, croisées par des venelles en intérieur d’îlots, vers la place centrale du quartier, qui focalise les circulations vers le centre-ville.

L’architecture, simplifiée, de type cubiste, est néanmoins riche de détails qui dénotent un grand soin apporté à la conception des ensembles.

En plus des 400 logements, a été aménagée (nettement plus tard) une série d’équipements collectifs : salle de fête, bibliothèque, plaine de jeux, terrains de sports, magasins, et bureaux de la société coopérative qui gérait ces logements.

Woluwe-Saint-Pierre.Cite du Kapelleveld



LA "CITÉ DE L'AMITIÉ"

Ville : Woluwe-Saint-Pierre, Belgique

Construction : à partir de 1978 / à peu près 550 logements répartis sur 5,5 Ha / Architectes : Groupe AUSIA, Ir. Benoît Michel (Bruxelles);

La Cité de l'Amitié est née de l'initiative de l'Association Nationale pour le logement des Handicapés ayant pour but la création d'habitations où les handicapés sont intégrés sans discrimination et peuvent mener une vie autonome parmi les autres habitants valides de la Cité. Le projet est une expérience pilote de la société Nationale du Logement (S.N.L.) qui permet l'intégration de 25% de logements destinés à des familles d'handicapés moteurs.

Le groupe Ausia (composé d'architectes, urbanistes, ingénieurs, sociologues) opta pour un urbanisme fait de rues et de places rigoureusement horizontales et dont les déplacements entre niveaux obligés (pente de terrain) s'effectuent par de larges ascenseurs de statut public complétant les sentiers en pente et les trottoirs extérieurs. Ces rues surplombent les accès, les emplacements de parking, les locaux techniques et de service. La conception des circulations séparées par niveau démontre que la conception moderniste n'a pas totalement disparu.

[Woluwe-Saint-Pierre.Rue de l'Angle Jaune](#)



HABITAT GROUPÉ “LONGUE VUE”

Ville : Kraainem, Belgique

Construction Projet lancé en 2013; début construction en 2015 / logements disponibles en septembre 2017 / 7 logements, des locaux communs, un bureau pour profession libérale et un grand jardin commun / Copropriété

Un projet d'habitat groupé partagé.

Rénovation et extension d'une ancienne maison unifamiliale avec cabinet professionnel en un habitat groupé de 7 logements variés (appartements de 2 à 5 chambres, dont un duplex 4 chambres), des locaux communs (225 m² intérieurs), un bureau pour profession libérale et un grand jardin commun (2000 m²).

Forme juridique : Copropriété (avec des aménagements pour coller à l'habitat groupé) définie dans le respect des deux principes suivants : garantir la pérennité de l'habitat groupé (gestion entrées et sorties notamment) et le maintien de l'avantage d'autopromotion au sein de l'habitat groupé.

Au départ de ce projet il y a un couple avec enfants et un appel à projet d'habitat coopératif, ce qui amène à la constitution d'un groupe d'humains qui ne se connaissent pas, de nombreuses réunions pour la création d'une charte et plus tardivement la création d'une association. Dans cet habitat, l'âge des adultes va de 30 ans à plus de 70 ans. Tous sont propriétaires. Côté prise de décisions, il n'y a pas de vote, tout se décide lors de réunions jusqu'à obtenir l'unanimité, processus qui peut être long mais pleinement assumé (recours une seule fois à un médiateur lors de l'élaboration du projet). Par exemple : lors de la sortie d'un habitant, il y a présentation des postulants et le processus d'unanimité se met en place pour le choix de l'arrivant (choix subjectif mais assumé).

En ce qui concerne l'autoconstruction, les habitants ont pu réaliser l'aménagement de leur habitat, et la décoration des espaces communs intérieurs. Par exemple : un faux plafond en bois pour la salle commune, ainsi que la construction d'espace de jeux, de cabane pour enfant et en général, de l'aménagement des extérieurs.

Une minimisation de l'empreinte écologique a été recherchée à tous les stades du projet (conception, rénovation/construction, utilisation et évolution future). Le projet a été Lauréat Bâtiment Exemplaire (Batex) 2013.

Concernant les mobilités les habitants bénéficient d'un parking pour 30 vélos, 7 emplacements pour voitures, du car-sharing, des stations de métro, tram et bus à 500 m, proche d'une promenade verte et d'une piste cyclable.



HABITAT GROUPE "LA PLACETTE"

Ville : Wezembeek-Oppem, Belgique

Projet lancé en 1985 ; premiers logements disponibles en juin 1986 / Architecte : Thierry Lamy

Projet remarquable qui s'est initié en 1985.

20 ans après le lancement du projet, toutes les maisons (à l'origine : 23 adultes et 19 enfants) sont toujours occupées par les membres fondateurs et l'ensemble donne une image de tranquillité et stabilité.

Au départ, onze familles ont acheté un terrain situé à l'intérieur d'un bloc d'une cité-jardin. Le terrain a été divisé en parcelles privées réunies autour d'une parcelle commune : la Placette.

Chaque famille dispose d'une maison donnant sur la placette et d'un jardin (à l'arrière) privé.

Un bâtiment abrite une salle commune et un appartement est réservé pour des personnes en difficulté.

Un appartement est réservé à la location pour subvenir aux charges de la résidence.

A l'extérieur, les habitants aménagent des lieux de créativité et de rencontre, afin que chacun, petit ou grand, y trouve sa place : le bac à sable, le grand damier, le "banc de Gabrielle", le terrain Robinson, la "cabane de Sainte Fagotte"...

L'ensemble a été conçu par l'architecte Thierry Lamy.

[La Placette](#)



COMMUNAUTÉ “LA POUDRIÈRE”

Ville : Bruxelles - Quartier du Canal, Belgique

Communauté Emmaüs née en 1958 dans un ancien bâtiment industriel

L'objectif très précis, dès l'origine, en 1958 : « être présent », avec la découverte de l'infortune, de l'amitié. Dès le départ, il y a partage de la vie de chaque jour, ce qui permet de substituer à l'habituelle charité « travailler pour », une nouvelle force de solidarité : « travailler avec ».

Le projet prévoit donc de mettre en commun les vies de personnes en difficulté et d'autres qui ne le sont pas. Cela passe par des repas et un travail en commun.

Le logement est dans un même lieu, mais avec des espaces privés.

Avec la vie et les rencontres, se forge peu à peu une vision commune dans le pluralisme, vécue à travers quatre moyens et cinq objectifs :

- « La présence » (être impliqués dans l'environnement d'un quartier populaire).
- « L'amitié » (permettre de grandir ensemble en vue d'un projet de changement de société).
- « La justice » (agir contre l'injustice par le partage du travail, des richesses et une redéfinition du bien privé).
- « L'espérance & l'utopie » (refus de la fatalité et croire qu'il est possible de construire autre chose).
- « L'ascèse et la formation » (adopter une vie loin des sollicitations et de la consommation pour ne retenir que l'essentiel).



« L'ESPOIR »

Ville : Molenbeek, Bruxelles Belgique

Ensemble d'appartements « passifs » / Projet initié en 2003. Immeuble inauguré en 2010. / Architecte : Architecte : Damien Carnoy-Crayon

Bureau d'étude : MK Engineering / Les premières idées pour ce projet datent de 2003. Le bâtiment a été inauguré en 2010

Initié en 2003 et inauguré en 2010, « L'espoir », situé rue Fin à Molenbeek, est un bel exemple de promotion sociale par l'habitat pour des familles immigrées, et de plus un terrain d'expérimentation et de diffusion de nouvelles manières d'habiter tout en luttant contre la spéculation foncière.

Innovateur à plus d'un titre, le type de collaboration à la base du projet, le choix de construire des habitations en propriété pour des familles à faibles revenus, le choix d'un mode de construction écologique, ainsi que la participation des habitants à la réalisation du projet étaient complètement nouveaux. Autour de l'idée d'un logement abordable pour tous, la coopération de deux associations, d'une entreprise de construction et de crédit social, de quatorze familles et d'un architecte passionné, a donné lieu à des solutions innovatrices.

Le projet s'est bien vite transformé en laboratoire d'innovations en matière de logement et a chamboulé le concept existant du logement social. Exemple en termes de mixité sociale et culturelle, il l'est aussi pour ses performances techniques, chantier de moins d'un an, bâtiment passif. La participation des habitants à la réalisation du projet et l'architecture durable (normes architecture passive) sont remarquables, d'autant plus que les quatorze logements abritent des familles de 12 nationalités différentes.

En outre, le projet est aussi à la base d'une réflexion sur de nouvelles voies en vue de réaliser le droit à l'habitat, se situant quelque part entre l'habitation sociale en location classique et l'aide à l'acquisition de propriété : Ce fut sur cette opération que le CLT (Community Land Trust) bruxellois est né. Les habitants ont participé au chantier (notamment pour les panneaux solaires) et sont devenus des « ambassadeurs du passif » ; ils se sont impliqués dans les choix de projet collectif : en 2010, décision de faire un potager collectif avec des légumes bio, là où il y avait auparavant une déchetterie et où ils ont décidé d'organiser en 2011, une grande fête de quartier avec 35 associations, dans ce quartier est de la ville, à réputation difficile, afin de pacifier les relations de voisinage.



« ILÔT PICARD »

Ville : Molenbeek, Bruxelles, Belgique

Opération de la société Urbani / Conception à partir de 2011. Réception en août 2013. / Prix Batex en 2013. / Architectes : bureau ATLANTE / 22 appartements en habitat groupé locatif

Lors de la conception de "l'îlot Picard", la société Urbani a pensé le privé et le collectif de pair, l'un renforçant l'autre. Les habitants louent donc un appartement privé confortable et, de plus, disposent d'espaces communs de qualité, conçus pour favoriser les rencontres et encourager les liens de proximité entre occupants.

Y habiter, c'est avoir la possibilité de rencontrer facilement ses voisins, de partager un grand jardin et une salle commune, et d'y proposer des activités ou services en fonction des besoins ou des envies...

Les échanges entre habitants prennent des formes multiples à travers des (petits ou grands) projets portés par le groupe. Echanges de services, entraide quotidienne ou spécifique, jeux dans le jardin, repas dans la salle commune, partage de biens matériels ou immatériels, tout (ou presque) est possible.

L'ASBL Habitat et Participation a apporté son soutien afin de faciliter la mise en route du projet (rencontres entre voisins...)

A deux pas du site de Tour et Taxis, "l'îlot Picard" offre une mixité de fonctions (logements et espace professionnel), de typologies parmi les 19 logements privatifs (du studio à l'appartement 3 chambres) et des espaces collectifs à disposition de tous.

De plus, des espaces partagés tels que deux salles communes polyvalentes, deux jardins collectifs et une buanderie sont à disposition des habitants.

Le parti architectural met l'accent sur une grande fluidité des vues et des déplacements en créant une ruelle intérieure qui dessert à la fois les logements, les locaux communautaires et les jardins partagés.

L'esprit durable est développé tant dans la conception des constructions neuves et existantes que dans les moyens mis à disposition des utilisateurs pour s'impliquer dans la vie communautaire de l'immeuble et du quartier (espaces de convivialité, buanderie commune, tri des déchets, potagers, 80 emplacements vélos, 21 emplacements autos et 3 places motos sont proposés).



ECOQUARTIER TIVOLI

Ville : Laeken, Bruxelles, Belgique

Conception en 2015 / Encore en construction / Maître d'ouvrage : EPOC Archi / 9 appartements passifs dans un quartier nouveau, comprenant 2 espaces polyvalents et une terrasse commune en toiture.

Qui dit « vivre ensemble » dit bien entendu espaces communautaires. Le projet rassemble donc 9 appartements passifs, personnalisés et lumineux dans une architecture pensée pour le « vivre ensemble » grâce à ses coursives, son jardin, son accessibilité aux PMR, sa toiture terrasse...

Et il est aussi pourvu de deux salles polyvalentes. Celle du rez-de-chaussée se veut ouverte sur le quartier. Elle deviendra par exemple le berceau de la distribution des paniers bios un matin et l'école des devoirs le soir. La salle du 5ème étage, liée à la toiture terrasse, avec vue panoramique sur le quartier, est privatisée pour les habitants.

Pour s'assurer que ces objectifs durent dans le temps, le groupe des futurs habitants a créé la Fondation « Habitat Groupé Tivoli », qui sera la garantie d'un habitat partagé, axé sur les autres et accessible financièrement.

Ils recherchent à développer un projet durable au niveau environnemental, dans lequel les décisions se prennent en groupe via la méthode de consentement et qui visera à créer un espace de vie de partage, entre eux et avec le quartier environnant.

Ainsi dans son ensemble, Tivoli GreenCity vise à créer un raccord harmonieux entre un quartier d'habitat existant dense de Laeken et la zone industrielle du Port de Bruxelles par la requalification d'une friche urbaine située en interface de ces deux entités. A cet endroit charnière, un nouveau quartier mixte s'aménage en dialogue fonctionnel et social entre habitat et activités économiques.

La seconde phase de Tivoli, c'est : 397 logements, dont 126 sociaux et 271 conventionnés ; 2 crèches ; 770 m2 de surfaces commerciales ; 10.000 m2 d'espaces publics dont 3 nouvelles voiries, 2.000 m2 d'espaces verts et 1.000 m2 de promenades.



« L'ÉCHAPPÉE »

Ville : Laeken, Bruxelles, Belgique

Conception en 2010. Construction en 2015 / Entrée des habitants 2017 / Architectes : Stekke + Fraas (Bruxelles) / Habitat Intergénérationnel, Ecologique / Acquisition / 18 logements (appartements de 50 à 150 m²)

L'Échappée est le projet d'un groupe de particuliers, des citoyens réunis dans la perspective de créer ensemble à Bruxelles un habitat alternatif qui réponde aux besoins d'espace, aux attentes sociales et aux préoccupations environnementales ainsi qu'aux possibilités financières de chacun ;

Le groupe se compose de 18 unités (familles, couples et célibataires) : 28 adultes âgés - au début du projet - de 29 à 62 ans et 16 enfants (de 0 à 18 ans).

Motivée par les dynamiques collectives et multigénérationnelles ainsi que par l'engagement écologique (au sens citoyen, charte,..), l'Échappée compte de nombreux cyclistes ; solidarité, respect, convivialité, qualité de vie, écologie, participation, dynamique collective et cohérence avec leurs valeurs sont à la base de leur projet.

L'habitat groupé représente un certain idéal de logement, donnant accès à une qualité de vie au quotidien. Ils ont souhaité créer un lieu de vie basé sur l'équilibre des espaces privés et communs, la richesse des dynamiques sociales et l'importance des préoccupations environnementales.

La vie de groupe est très importante, d'où le choix de créer différents espaces communs.

Chacun a son appartement, mais à côté de cela ils partagent un grand jardin (de 400 m²), une salle polyvalente (avec une cuisine, une mezzanine salle de jeu/chambre d'amis), un local à vélo, un atelier, une buanderie et plein de projets (groupe d'achats collectifs, échange de savoirs, potager, etc.).

Ils ont voulu créer des logements avec de bonnes performances énergétiques et un bon rapport qualité-prix.

Une partie des frais a été collectivisée, et il n'y a pas eu de promoteur immobilier à rémunérer : ils ont cherché au sein du groupe (structuré en Asbl) les différentes compétences nécessaires, et se sont organisés en groupes de travail (juridique, finance, architecture, communauté, accueil, informatique, primes, jardin, ...) afin de partager le travail selon les capacités de tous, tout en réservant la prise des décisions importantes aux réunions en assemblée générale



« DOMISUM »

Ville : Louvain-la-Neuve, Belgique

Habitat solidaire pour personnes à handicap mental / Conception en 2014 / Aménagement en cours depuis 2016 / au cœur de la cité de Louvain-La-Neuve

L'association Domisum est née de l'initiative de quelques citoyens déplorant le manque d'hébergement pour les personnes adultes en situation de handicap dit 'de grande dépendance' qui rencontrent le plus de difficultés ; il y aurait en Région wallonne quelque 750 adultes en souffrance de structure d'hébergement approprié.

Le projet : Proposer un domicile à six jeunes adultes en grande dépendance, pouvant présenter divers troubles – physique, psychique et/ou mental.

Domisum veut offrir à chacun un lieu qu'il puisse s'approprier, à long terme, dans le respect des singularités individuelles, un lieu qui soit « sa maison ».

Le lieu : la maison DOMISUM se situe dans un cadre idéal au cœur de la cité de Louvain-La-Neuve : au milieu de la verdure, dans une atmosphère paisible, à deux pas du centre-ville. La maison sera ouverte sur la cité, intégrée à la vie du quartier et aux activités socio-culturelles riches et variées dont Louvain-la-Neuve bénéficie.

L'Asbl Domisum est une initiative locale qui réunit des personnes désireuses de s'engager dans un projet humain. Elle forme une équipe où chacun s'implique selon ses compétences et ses affinités : habitants, étudiants, enseignants, psychologues, juriste.

[domisum](http://domisum.be)



« CO-TOIT »

Ville : Wavre, Belgique

Habitat solidaire pour jeunes en difficulté / maison wavrienne de co-logement / Hébergements sociaux / 7 appartements pour des jeunes de 17 à 25 ans / Initié en 2015, le Co-Toit est le fruit d'un partenariat entre le CPAS, l'AMO Carrefour J, l'AIS et la Ville de Wavre.

Le Co-toit est une maison de co-logement disposant de 7 appartements sociaux de qualité pour les jeunes de 17 à 25 ans nécessitant un accompagnement dans leur processus d'autonomisation.

Initié en 2015, le Co-Toit est le fruit d'un partenariat entre le CPAS, l'AMO Carrefour J, l'AIS et la Ville de Wavre.

Situé en plein cœur de ville, le Co-toit donne aux jeunes gens l'opportunité de bénéficier d'un hébergement social de qualité. Cet habitat est composé de 7 appartements et de grands espaces communautaires. La durée de la location est limitée à 24 mois maximum.

L'objectif de ce projet ne se limite pas à répondre à la problématique du logement en proposant des appartements à des prix attractifs. Il permet au jeune d'être accompagné et soutenu dans son processus d'autonomisation via des accompagnements individuels et collectifs adaptés à sa situation personnelle.

Ainsi la première étape consiste à formuler une demande motivée, et de suivre la procédure d'accueil (visite des lieux, présentation du projet, motivation du candidat et candidature). Si la demande est acceptée, le candidat doit s'engager à adhérer aux trois axes du projet (individuel, collectif et communautaire) et à respecter le Règlement d'Ordre Intérieur et la charte des locataires. À son entrée, il doit également signer son contrat de bail, et sa convention d'accompagnement individualisé.

[le-co-toit](#)



« A-COURT »

Ville : Court-Saint-Etienne Louvain-la-Neuve, Belgique

Projet d'Habitat solidaire pour jeunes en recherche d'emploi

Le projet est destiné à accueillir 7 personnes ouvertes à une vie participative avec une envie de déposer leurs bagages pour se construire afin de se déployer au monde !

Phasage : validation du projet par les différents partenaires en Août 2017 ; réponse à l'appel à projets VINCI ; accord + rencontres avec VINCI en octobre 2017.

Achat collectif pour équiper la maison : lits, matelas, frigo, armoires, ustensiles de cuisine La maison est au cœur de Court-Saint-Etienne près de toutes commodités (arrêt de bus, école, magasin, Pharmacie...).

Chacun dispose d'une chambre avec évier. L'espace commun au rez-de-chaussée : salon, salle à manger, cuisine, jardin. Afin de créer et de maintenir une convivialité retrouvée dans cet endroit chaleureux, l'équipe H&P organise des activités collectives et participatives avec les locataires comme par exemple : élaboration d'une charte de vie commune ; animation ; Communication avec la MIRE (Mission Régionale pour l'Emploi) ; jeux interactifs pour répartition des tâches communes entre locataires, ...

[Maison Partagée Accompagnée à Court-Saint-Etienne - Habitat Groupé Solidaire \(habitat-groupe.be\)](http://habitat-groupe.be)



CÔTE-À-CÔTE

Ville : Louvain-la-Neuve (59), France

Projet d'Habitat solidaire pour jeunes cérébrolésés / Logement pour 16 personnes / Superficie de 1347 m² brut / 992m² net (dont 295m² de parking) / L'immeuble comporte 5 chambres pour des personnes présentant un handicap moteur sévère, 2 chambres pour étudiants dont 1 Erasmus handicapé /

Architecte : Sebastian Moreno Vacca (A2M)

L'Asbl « Côte-à-Côte » s'est donnée pour mission de créer un environnement qui permet à des IMC's de réaliser leur projet de vie au travers d'une autonomie solidaire pour devenir des acteurs de la société. Ce projet permet également aux habitants et amis de Côte-à-Côte, porteurs ou non de handicaps, de s'enrichir du partage d'une expérience de vie.

Le projet est un habitat groupé qui offre une alternative aux possibilités de logement (maintien à domicile ou placement en institution) des personnes atteintes d'infirmité motrice cérébrale et qui offre l'avantage d'apporter à la personne handicapée l'aide logistique nécessaire lui permettant de vivre sa vie. Les habitants : ils raisonnent, font des rêves et des projets d'avenir, comme tous les jeunes, comme chacun d'entre nous. Ainsi à Côte-à-Côte, il y a des gens qui rient, qui pleurent, qui aiment, qui détestent, qui vivent...sous un même toit, dans une même ville, ensemble. Avec eux vivent 3 étudiants et 2 accompagnantes et leur famille. Ils sont soutenus et entourés par une éducatrice et une coordinatrice.

D'une superficie de 1347m² HO brut / 992m² HO net (dont 295m² de parking) permettant de loger 14 à 16 personnes, l'immeuble comporte : 5 chambres pour des personnes présentant un handicap moteur sévère / 2 chambres pour étudiants dont 1 Erasmus handicapé / des espaces de vie communautaire : salon, salle à manger, zone de lecture ou d'informatique, grande cuisine conviviale / 3 appartements supervisés et indépendants pour des handicapés semi-autonomes / 2 appartements destinés à des accompagnants. Le bâtiment de Côte-à-Côte est « passif ». C'est le premier bâtiment de ce genre construit au cœur de Louvain-la-Neuve.

C'est un bâtiment qui s'inscrit pleinement dans une démarche citoyenne qui vise à diminuer au maximum l'impact environnemental.

Du point de vue de l'intégration urbaine, Louvain-la-Neuve est le lieu idéal pour le développement de ce type de projet. L'architecture proposée suit l'esthétique de la ville mais se démarque par quelques porte-à-faux osés et un dessin précis des gabarits.



« LE QUARTIER DE LA BARAQUE »

Ville : Louvain-la-Neuve, Belgique

Ensemble résidentiel d'Habitat léger convivial / située au nord-est de Louvain-la-Neuve / Premiers habitants en 1973

Cette zone résidentielle située au nord-est de Louvain-la-Neuve est un quartier d'habitat alternatif pour le moins original et délirant : Roulottes en bois ou en fer, bus aménagés, maisons en terre-paille, de papier, de verre et autres matériaux de récupération composent le décor hétéroclite des rues de La Baraque.

Lors de l'installation de l'Université catholique de Louvain à Louvain-la-Neuve, le quartier de la Baraque était destiné à la démolition. Une dizaine d'habitants ont refusé de quitter leur maison et s'étaient opposés à la politique d'urbanisation de la ville qui prévoyait de tout démolir et de bâtir du neuf. Autour d'eux s'est rapidement constitué un groupe de personnes désireuses d'un habitat alternatif. C'est ainsi que sont apparues les premières roulottes, les cabanes en matériaux de récupération, en terre et paille, les "bulles", les serres,...Fin octobre 2002, la Commune a convaincu l'Université de permettre aux squatteurs de rester à condition d'assainir et de sécuriser les bâtiments. La Commune a également demandé à l'UCL de ne rien démolir tant qu'aucun aménagement n'était planifié à cet endroit.

Evoluant au fil des ans, la Baraque est encore aujourd'hui un joyeux mélange d'habitations très différentes : roulottes, cabanes, fermes, bulles géodésiques, serres, installées dans un ancien verger. Les habitants revendiquent toujours leurs différences, à vivre de manière différente.

Ce quartier avait vu le jour grâce à des habitants contestataires et leur idéologie écologique, qui refusèrent de déménager pour se loger dans les premiers bâtiments communautaires construits à la hâte.

Esprit de solidarité et autonomie les caractérisent. Traitement des déchets, gestion des espaces communs (maison de quartier, jardins et sentiers), potagers et vergers font partie intégrante de leur quotidien.

Pas de rues inscrites sur le plan de la ville, pas de réel statut pour ce quartier, mais une réelle tranquillité qui est respectée.



LES REFUGES DE SCHUITEN

Ville : Conférence à la Maison du Livre, Bruxelles, Belgique

Luc Schuiten, architecte utopiste et biomiméticien est le concepteur du projet de refuge « *De Diogène à Archi Human* » qui a été présenté lors d'une conférence donnée dans le cadre du projet Erasmus+, conférence dont le thème était « *Habiter avec le vivant* ». Le projet de refuge de Diogène vise à offrir un logement au moindre coût aux sans-abris de nos villes, avec des refuges dignes et respectables, bien intégrés dans l'environnement urbain.

La création de ces petits refuges s'appuie sur un certain nombre de principes :

- Intégrer ces abris de bonne fortune au paysage avec des jardins verticaux pour occuper l'espace laissé à l'abandon et permettre une extension du bâti mitoyen.
- Réaliser le bâtiment avec une ossature bois et un remplissage en terre-paille, matériau hautement isolant, respirant, écologique et de provenance locale. La toiture est végétalisée.
- Chaque module de refuge est préfabriqué et déposé sur des fondations vissées dans le sol, susceptible d'être facilement déplacé permettant ainsi l'utilisation provisoire de terrain à bâtir sans projet immédiat de construction.
- Chaque refuge est construit dans des zones interstitielles : sur les talus de chemin de fer, entre les bretelles d'accès aux grandes routes périurbaines ou à trois mètres de hauteur, implanté dans les racines d'un grand arbre mort.

Ces diogènes sont les prémices d'un autre projet social qui s'intitule ARCHI HUMAN. Ces petits refuges vont se transformer en modules préfabriqués. Les terrains seront toujours petits, mitoyens, d'angles mais plus urbains. Les modules respectent les normes spécifiques de logement, à savoir 28m² minimum pour une personne logée. Les personnes ciblées resteront les mêmes : les personnes issues de la rue ou précarisées. C'est avec la création de l'Asbl ARCHI HUMAN que va débiter ce nouveau projet pour la mise en logement des sans-abris.



LA MAISON DU LIVRE Ville : Bruxelles, Belgique

La Maison du Livre est une Asbl bruxelloise ayant pour objet l'organisation d'activités centrées sur le livre et l'écriture. Soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune de Saint-Gilles elle est animée par une équipe de 7 salariés.

La Maison du Livre se décline en quelques mots « Lieu de décroisement, de convivialité et de rencontre ; ouverte à tous les publics, à toutes les cultures, et à toutes les propositions », mots que ne démentent pas les titres donnés à son périodique et aux rubriques de son site : « Debout les mots » et « Imagimots » disent déjà le parti pris et l'éthique de la liberté d'expression et de l'appel à l'imaginaire. Mises en bouches, voix au chapitre, récits de vie, « écrire les pères », « j'écris donc nous sommes », poésie publique, « les mots font le mur » Le dernier numéro avait, en début d'année 2020, étrange coïncidence, juste avant le confinement, choisit d'interroger les divers aspects de la détention dans ses rapports à l'écriture. Écriture qui libère, enferme, répare, dénonce, témoigne, s'évade... Une exposition, des rencontres, des ateliers, des jeux et des joutes verbales pour interroger ce que notre conception de la punition dit de notre société : enfermer qui, comment, pourquoi, combien de temps ?

Tout au long de l'année, le public est invité à visiter des expositions thématiques, à participer à des présentations d'ouvrages, des débats sur des thèmes de société, à assister à des lectures de textes ou de petits spectacles.

La Maison du Livre est aussi une maison de l'écriture. Ateliers et stages de tous niveaux, donnés par des professionnels de l'écriture, y sont proposés tout au long de l'année. Très impliqué dans le débat sur le numérique, ce partenaire engagé dans sa démarche d'un accès à l'écriture et à la lecture pour tous, avec lequel nous avons si bien coopéré, lors du projet Erasmus+ « Des écrits aux écrans », a accueilli tous les partenaires et participants du projet Coopér'actif en mars 2019. Lors de la première mobilité d'apprentissage dont le circuit de visites d'Habitats groupés solidaires avait été préparé par l'Asbl Habitat & Participation, une étape a été ménagée à la Maison du Livre, pour élargir le thème de « Habiter », donnant sens à cette vision des pratiques de la lecture et de l'écriture partagées, publiques, collectives. Faire passer le message qu'on n'habite pas seulement un logement, mais aussi et parfois prioritairement les lieux publics.

Cette coopération avec la maison du Livre a enrichi le projet de deux manières : la première fut une conférence de l'architecte utopiste belge Luc Schuiten, sur le sujet de « Habiter avec le vivant », où l'architecte a pu poser avec ses mots et ses images l'élargissement du sujet de la coopération entre les hommes à celle de la coopération avec tout être vivant et présenter ses projets de refuges pour sans-abris.



"Coopér'actif - habiter ensemble, autrement demain"
Projet Erasmus+ 2018-1-FR01-KA201-048236

*"Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication (communication) n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable
de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues."*